



La Ville de Voreppe recrute un Coordinateur accompagnement à la scolarité et animateur du Conseil municipal d'enfant et de jeunes (CMEJ) (H/F)

Remplacement

Au sein du pôle éducation périscolaire, vous intervenez sur le secteur jeunesse en remplacement d'un agent. Vous contribuez à la définition et à la mise en œuvre de la politique jeunesse sur le territoire, par le pilotage du dispositif de l'accompagnement à la scolarité et l'animation du conseil municipal d'enfants et de jeunes dans un objectif d'éducation à la citoyenneté. Vous êtes positionné sous la responsabilité de la Directrice du pôle. Vous contribuez également à la vie générale du service.

Missions :

Coordonner le dispositif de l'accompagnement à la scolarité

- Clôturer l'année et préparer le lancement du dispositif pour la rentrée
- Gérer les inscriptions des élèves
- Recruter et gérer les bénévoles et les intervenants salariés
- Coordonner les interventions, réserver les salles
- Assurer l'appui technique et le soutien aux intervenants
- Accompagner et soutenir l'implication des parents dans le dispositif et la scolarité de leur enfant
- Coordonner le lien entre les familles, les enseignants, les établissements et les intervenants
- Participer aux instances liées à l'accompagnement à la scolarité
- Assurer la gestion administrative et financière du dispositif

Animer le conseil municipal des jeunes (CMEJ) et certains temps forts de la jeunesse

- Clôturer l'année et préparer le lancement du dispositif pour la rentrée
- Organiser les élections, et la mise en place du CMEJ
- Animer les commissions et séances plénières
- Organiser la mise en place des actions décidées par le CMEJ : semaine enfance jeunesse en mai, fête de la jeunesse en juillet, collecte alimentaire...
- Assurer la restitution du travail du CMEJ aux élus adultes
- Participer aux manifestations

Profil recherché :

- Connaissance des dispositifs existants dans le champ de l'action sociale et de l'animation
- Capacité à s'inscrire dans un réseau partenarial
- Ecoute
- Sens du relationnel
- Capacité à communiquer
- Autonomie
- Sens de l'organisation
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve

Conditions de recrutement/ rémunération :

- Quelques réunions en soirée
- Poste à temps complet, temps de travail annualisé / mensualisé
- CDD de catégorie B en remplacement du 4 mai au 11 septembre 2026

Merci d'adresser votre candidature avec CV et lettre de motivation à :

M. Le Maire
Hôtel de Ville – CS 40147
1 place Charles de Gaulle
38341 Voreppe Cedex
ou sur le site internet [www. Voreppe.fr](http://www.Voreppe.fr)